

LIEU
Bamako

DATE
12 septembre 2019

La protection des civils au cœur des réponses aux déplacements forcés au Sahel

Réunis dans le cadre d'un dialogue régional de protection et de solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel, les représentants des gouvernements du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad ont réaffirmé la nécessaire centralité de la protection des personnes forcées de fuir et l'impératif de la recherche de solutions durables aux situations de déplacement.

L'escalade de la violence au Sahel, a engendré une situation d'urgence humanitaire sans précédent et des déplacements massifs de populations dans l'ensemble de la région, au Mali mais aussi au Burkina Faso, au Niger, en Mauritanie et au Tchad.

« Les violences et attaques contre les populations civiles au Sahel, les opérations militaires, les conflits intercommunautaires ou interethniques ont abouti à une aggravation des violations des droits humains et une augmentation du nombre de personnes forcées de fuir, » a précisé Mr. Hamadou Konate, Ministre malien de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté.

« Les récits de celles et ceux forcés de fuir font état d'assassinats, de coups, de blessures, d'enlèvements, de vols de bétail, de pillages, d'extorsions, d'attaques contre les marchés, contre les lieux de culte, tout comme de fermeture de centres de santé et des écoles, » a rappelé Mme Millicent Mutuli, Directrice du Bureau régional du HCR pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Organisé les 11 et 12 septembre à Bamako par le Gouvernement du Mali et le HCR, l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés, le Dialogue régional de protection et solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel a réuni, des délégations ministérielles du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Tchad, des représentants des acteurs humanitaires, de développement et de la société civile ainsi que des représentants des communautés refugies, déplacées internes et retournées.

Ce dialogue, qui a associé Mr. Adama Dieng, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide, et Mr. Vincent Cochetel, Envoyé spécial du HCR pour la situation en Méditerranée centrale, a permis d'examiner de manière critique les principaux risques de protection dans les pays affectés et d'identifier ou réaffirmer les actions majeures nécessaires pour garantir la protection et répondre aux besoins les plus urgents des populations touchées : réfugiés, déplacés internes, retournés, communautés d'accueil et, de manière générale, populations civiles.

LIEU

Bamako

DATE

12 septembre 2019

Au terme du dialogue, les Gouvernements du Mali, du Burkina Faso, du Niger, de la Mauritanie et du Tchad ont affirmé leur engagement à mettre en œuvre des recommandations plaçant la protection au cœur des réponses à mener.

Il est ainsi recommandé de renforcer la coordination avec, d'une part, les acteurs de la sécurité et humanitaires en vue d'assurer un accès humanitaire aux populations touchées, leur protection et une assistance adéquates, et, d'autre part, entre acteurs humanitaires et de développement pour créer des synergies avec les approches globales et régionales dans le cadre du Pacte mondial sur les réfugiés.

Les conclusions ont également réaffirmé l'impératif de l'accès à l'asile et d'une protection contre le refoulement dans le cadre de déplacements massifs de réfugiés et de mouvements mixtes.

Outre la prise en compte de la protection des civils et des déplacés internes dans la lutte contre l'extrémisme violent, le document final met enfin en avant le renforcement de l'accès, pour les personnes déplacées, aux actes d'état civil, aux documents d'identité et à la nationalité, indispensables pour établir leur identité juridique et prévenir l'apatridie mais aussi pour accéder à l'éducation, à l'emploi, au logement ou aux soins.

« J'observe avec inquiétude l'augmentation des violences contre les populations civiles et des incitations à la haine » a noté Mr. Adama Dieng, Conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention du génocide. « Ce dialogue rappelle l'impératif de mettre fin aux violences et aux violations des droits humains. Les situations de déplacements exigent des solutions adaptées aux circonstances et aux besoins des populations » a-t-il ajouté.

« Ces conclusions traduisent l'engagement des pays du Sahel et leur ambition de renforcer la coopération et la solidarité avec les réfugiés, les personnes déplacées internes et les communautés qui les accueillent, et trouver des solutions durables à leur situation » a conclu Mr. Hamadou Konate, Ministre malien de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté.

CONTACTS MEDIAS

Pour plus d'information, veuillez contacter :

- *A Dakar : Romain Desclous ; +221 786 396 385 ; desclous@unhcr.org*
- *A Bamako : Chadi Ouanes ; +223 75 997 247 ; ouanes@unhcr.org*